



CHORALE CRESCENDO

PROCOLE SANITAIRE POUR LES RÉPÉTITIONS Saison 2020-2021

À compter du 10 septembre 2020, les modalités pratiques d'organisation des répétitions de la chorale, le jeudi soir de 20h00 à 22h00, à respecter impérativement dans le cadre de la crise sanitaire de COVID-19 sont les suivantes :

1 – Munissez-vous de :

- Votre masque : le port du masque est obligatoire pour l'ensemble des déplacements ;
- Votre matériel : partitions, crayons, gommages, pupitre éventuel, bouteille d'eau ... : chaque choriste doit être autonome quant à l'entièreté de son matériel pour éviter au maximum tout contact avec ses voisins ; gel hydroalcoolique et lingettes désinfectantes (**donc apportés et à la charge de chaque choriste**) pour le matériel.

2 – Déroulement des répétitions :

- Le port du masque est obligatoire dès votre arrivée sur le site de la salle des Bicharderies ;
- L'entrée dans la salle se fera par la porte utilisée habituellement ;
- À l'entrée de la salle, chacun doit se nettoyer les mains (gel hydroalcoolique ou passage par les lavabos) ;
- 4 volontaires seront chargés de l'installation des chaises (installation en début de séance et rangement à la fin) en veillant à respecter un espace suffisant entre les choristes (*installation du cercle des chanteurs à l'inverse d'habituellement, la chef de chœur dos aux vitres du fond de la salle, 6 carreaux entre 2 chaises de la même ligne, 3 carreaux entre les lignes de choristes, chaises disposées en quinconce, 6 lignes de carreaux entre choristes et chef de chœur*) ;
- Les chaises ne devront en aucun cas être déplacées ;
- Chaque choriste est chargé de nettoyer sa chaise avant de s'y installer ;
- Les porte-manteaux communs ne seront pas accessibles, les choristes déposeront leurs manteaux sur leurs chaises ;
- Les masques pourront être retirés une fois que chacun sera assis à sa place ;
- Une pause de 10 minutes aura lieu en milieu de séance pour permettre l'aération de la salle. 4 volontaires seront chargés d'ouvrir et de fermer les portes et les fenêtres ;
- À la fin des répétitions, chaque choriste est chargé de nettoyer sa chaise ;
- La sortie de la salle se fera par la baie vitrée placée à l'opposé de la porte d'entrée ;
- Une seule personne dans les toilettes à la fois ;
- Une liste de personnes présentes sera réalisée à chaque répétition par un membre du conseil d'administration pour retracer une éventuelle chaîne de contamination. Cette liste sera conservée temporairement en format papier ;
- Les moments de convivialités sont interdits.

3 – Ne venez pas à la répétition si vous présentez les signes suivants :

- De la fièvre ;
- Une toux persistante, un essoufflement ou une fatigue anormale ;
- Une perte d'odorat, des troubles de la vision, de l'équilibre, des faiblesses diverses ;
- Si vous avez été en contact récemment avec un cas avéré de COVID-19.

➡ **Les choristes présentant ces symptômes informent un membre du Conseil d'administration.**

Ces consignes sont susceptibles d'évoluer au regard des directives gouvernementales ou communales.